

débat ou même lu le compte rendu, cette question ne serait peut-être pas soulevée maintenant.

Pour être réalistes en ce qui concerne le Nord canadien, nous devons admettre, sans tenir compte de ceux d'entre nous qui rêvent en couleur, ici, dans le Sud du Canada, que nous avons affaire à une région qui, pour très longtemps encore, doit avoir une économie basée sur l'extraction. En l'occurrence, il faut à mon avis, nous baser sur l'extraction des ressources pour élaborer les programmes qui seront le plus profitables à l'ensemble du Canada, en particulier aux résidents du Nord, mais aussi à tout le Canada. C'est devenu une idée fixe, surtout chez les députés du NPD, chez les professeurs d'université et, dans une moindre mesure, chez nos jeunes; peu importe ce qui peut nous arriver de fâcheux au Canada, nous sommes, d'après eux, parvenus à ce stade et ce, sans doute par la grâce de Dieu. On semble croire que peu importe notre attitude envers les investisseurs étrangers, nous continuerons d'en profiter. On a porté un intérêt presque morbide à la question de la proportion de propriété étrangère dans l'industrie d'extraction, en prétendant que parce que les sociétés qui, pour une bonne part, exploitent cette industrie appartiennent à des étrangers, les ressources elles-mêmes leur appartiennent maintenant. C'est absolument faux.

Le premier ministre Strom a exprimé l'avis de son gouvernement catégoriquement lorsqu'il a déclaré:

On ne peut prétendre logiquement qu'en Alberta les ressources énergétiques peuvent appartenir à des étrangers. Ces ressources peuvent faire l'objet d'un bail, d'un permis ou d'une autre forme de concession résiliable. Mais la société qui les exploite n'en a pas la propriété. La province possède et conserve le droit de réglementer l'exploitation, les conditions auxquelles les ressources énergétiques peuvent être acquises et mises en valeur, les frais de location et autres droits qui doivent être acquittés pour maintenir l'exploitation.

Sur le plan fédéral, l'Office national de l'énergie contrôle les exportations de pétrole et de gaz, détermine où et quand les pipe-lines peuvent être posés, et contrôle les terres de la Couronne au moyen de permis, de conditions de location, de baux et de redevances. Et comme nous l'avons tous constaté lorsque, le 15 avril 1970, le gouvernement a révoqué l'ordonnance 1-1961 sur les terres publiques, il est prêt à exercer sa juridiction.

Si l'on fait abstraction de quelques rares cas où la propriété des droits miniers est transmissible, les Canadiens possèdent, dans l'ensemble, par l'intermédiaire du gouvernement fédéral et des provinces, toutes les ressources de notre pays. Le fait que nous permettions à des étrangers de participer à la mise en valeur de ces ressources ne change rien à la question de la propriété, et les différents gouvernements canadiens ont exercé le degré de contrôle qui correspond à l'intérêt public.

Il est une autre idée qui revient toujours, à savoir que le fait d'investir dans les industries extractives ne contribue pas à la création d'emplois, qu'il n'est pas dans l'intérêt du Canada de faire des investissements de ce genre et que d'autres investissements seraient préférables. Comme le recensement de 1971 va avoir lieu bientôt, les chiffres dont je dispose sont ceux du recensement de 1966, mais je m'attends à ce que les chiffres de 1971 confirment la tendance que je signale ici.

[M. Mahoney.]

Il me semble qu'entre 1946 et 1960 le seul événement en Alberta qui lui ait été propre a été la découverte d'immenses gisements pétrolifères. Pendant cette période, le nombre d'emplois en Alberta a plus que doublé, l'indice d'emploi du BFS en 1949 étant égal à 100. Les emplois sont passés de 82.6 p. 100 à 167.4 p. 100. Dans l'ensemble du Canada, l'augmentation a été de 88.2 p. 100 à 130.3 p. 100, soit 43 p. 100. Au Manitoba et en Saskatchewan, les augmentations ont été de 30 à 43 p. 100 respectivement. La population active totale en Alberta s'est accrue à raison de 3.3 p. 100 au cours de cette période, au regard de 2.1 p. 100 pour l'ensemble du pays. Autrement dit, le nombre d'emplois a augmenté de plus de 50 p. 100 de la moyenne canadienne. La population active non agricole pendant la même période a augmenté en moyenne de plus de 5 p. 100, comparativement à 3.2 p. 100 pour le Canada tout entier. La population de l'Alberta a passé d'environ 803,000 à plus de 1,463,000, ce qui signifie une augmentation de 82.2 p. 100. Pendant la même période, la population du Manitoba a augmenté de 32.5 p. 100, et celle de la Saskatchewan, de 14.8 p. 100. L'accroissement pour l'ensemble du Canada a été de 60 p. 100.

• (5.40 p.m.)

Que s'est-il passé en Alberta pour favoriser ce record en fait de population, d'emplois et de richesses? On sait fort bien qu'au cours de cette période, l'Alberta, de province dépourvue qu'elle était est devenue nantie. Monsieur l'Orateur, la différence marquée d'avec le reste du Canada, et peut-être encore plus spectaculaire, en comparaison des provinces sœurs des Prairies, le Manitoba et la Saskatchewan, fut les énormes investissements albertains dans les industries d'extraction.

Certains prétendent que personne ne vit autour d'un puits de pétrole en production et très peu de gens autour d'une mine active. C'est fort bien. Mais une attitude aussi simpliste n'est pas tout à fait honnête, puisqu'elle ne tient pas compte des explorations additionnelles qu'encourage le succès de la production. Elle néglige entièrement l'emploi secondaire et tertiaire que font naître les industries d'extraction. A mon avis, toute politique nationale qui décourage les investissements dans les industries d'extraction rend un bien mauvais service à tout le Canada, et en particulier au Nord canadien.

M. Nielsen: C'est précisément une telle politique qu'applique aujourd'hui le gouvernement par l'intermédiaire du bill C-187.

M. F. J. Bigg (Pembina): Monsieur l'Orateur, quand on parle du Nord, on pense immédiatement aux richesses du pays.

M. Peters: Pourquoi le député parle-t-il maintenant juste avant le vote? Ne voulait-il pas prononcer un discours de quinze minutes?

M. Bigg: Il y a déjà quelque temps qu'on a découvert du pétrole dans la baie Prudhoe et cette découverte ne représente que la partie émergée de l'iceberg. Tout le